

Vincent BIAYS
urbaniste
101, rue d'Angleterre
73000 Chambéry
06.80.01.82.51
vincent.biays@orange.fr
Siret : 335 214 698 00086 - NAF : 7111Z

Aménagement du secteur de la Pusaz - démarche de participation dynamique avec les habitants

Participants :

K.Lenoir, E. Laffitta, C. Coqueugniut, L. Laforge, C. Schaefer, JL. Laplace, G. Denanbride, J. Fatras, A. Bruneau, D. Biollay, G. Denarié, F. Lefranc, P. Verneret, MC. Perret, JC Decot, V. Guilhem, F. Chabret, R. Deneriaz, M. Lalliard, C. Dorange Pattoret, A. Deneriaz

Ordre du jour :

- En introduction , V.B rappelle le contexte de la démarche :

Le projet d'urbaniser le site de la Pusaz est ancien. Différentes études ont déjà été conduites sur le secteur. Une déclaration d'utilité publique (DUP) avait été prise puis retirée.

L'étude du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a confirmé les manques de la commune et attesté l'intérêt de renforcer la centralité de Morillon entre l'église et la télécabine.

Les manques de la commune sur la thématique de la centralité concernent : les équipements publics, les espaces publics, les services, certaines typologies de logement, les mobilités douces, le stationnement, le plan de circulation ...

La stratégie du PLU se résume à renforcer la centralité dans le secteur de la Pusaz et à limiter l'urbanisation dans le reste de la commune.

Cet objectif est traduit par des orientations d'aménagement (OAP) de principe, destinées à évoluer après la phase de concertation (Cf document en annexe).

Les personnes publiques associées à la révision du PLU ont validé cette position et affirmé leur volonté d'accompagner la commune dans la mise en œuvre du projet. La présence de MM Decot (DDT74) et Fatras (CAUE74) s'inscrit dans cette démarche.

L'enjeu lié à l'aménagement de la Pusaz est tellement important, il s'agit d'imaginer et créer le village de demain, que la collectivité a souhaité associer la population à la démarche de conception urbaine.

Le bureau AKENES (Delphine Biolay) a été missionné pour travailler sur le schéma des mobilités (tous modes : véhicules, piétons ...) et de stationnement, sur la partie basse de la commune (fond de vallée).

Le secteur d'étude de la nouvelle centralité de Morillon s'inscrit dans le triangle Église / base de loisirs / télécabine

- V.B précise les règles de fonctionnement de la démarche participative :

Un comité de pilotage a été créé. Il réunit des institutions et organismes techniques : la commune, les services de l'État (DDT), le Conseil Départemental, le CAUE, le bureau AKENES. Il a pour rôle d'encadrer la réflexion et de faire les choix finaux.



Devant le succès de la démarche, la commune a dû malheureusement limiter les inscriptions à une vingtaine de personnes (hors membres du comité de pilotage) en raison du manque de place pour réunir l'ensemble des participants.

Pour le bon fonctionnement de la démarche participative, VB rappelle qu'il est impératif de s'inscrire dans des règles de respect, de bienveillance et de courtoisie les uns envers les autres. VB sera le garant d'un état d'esprit constructif de la part des participants. Tout comportement polémique ou inadapté et tout débordement pourront conduire à l'exclusion du groupe de travail.

VB expose l'objectif de la phase de concertation : il s'agit de définir un avant-programme d'aménagement ainsi que les principes fondateurs de la conception urbaine. Ce travail devra permettre d'élaborer le cahier des charges de la phase pré-opérationnelle (élaboration d'un plan guide plus précis, des modalités de financement ...).

- Déplacement sur le site et premiers échanges :

Le groupe s'est transporté sur le site pour s'imprégner du contexte et de l'environnement.

Quelques réflexions ont été formulées sur le vif :

- Difficulté des déplacements piétons.
- Perspective intéressante sur l'église depuis le parking du Badney.
- Le contournement de la RD avec un débouché au carrefour du restaurant «la Pusaz» n'est pas très satisfaisant car le carrefour est difficile à aménager et ce tracé ne règle pas le problème de la traversée de la place de la télécabine.
- Le projet MGM est «un coup parti» qui semble un peu prématuré par rapport à l'engagement de la réflexion sur l'ensemble du secteur.
- La réflexion sur la place de l'église et la place de la République est aussi importante.

- La suite de la démarche :

- Réunion du 07 janvier à 14 heures : Les ateliers thématiques

Ils se déroulent en 3 phases :

1 - Problèmes : qu'est ce qui ne va pas ?

2 - Rêves : qu'est-ce qui serait idéal ?

3 - Solutions : Qu'est-ce qui peut être fait ? Par qui ? Quel délai de mise en place ? Quelles actions prioritaires ?

Quel programme ? Pour qui ?

Quels équipements publics ? Quels aménagements ? Quels déplacements ?

Quels services et quels commerces ?

Chaque atelier traitera d'un sujet particulier : logement – équipements/espaces publics
- commerces/services - déplacements/mobilités/stationnements – Haute Qualité Environnementale ...

- Réunion du 31 janvier à 14 heures : ateliers « cartes-sur-tables » pour étudier les différents types de solution (ateliers de co-conception de l'aménagement)

Le travail collectif autour des plans permettra de pratiquer de manière créative un exercice de conception urbaine. Plusieurs groupes étudient simultanément, sur plusieurs échelles, le même site ou des parties différentes. Chacun est encouragé à présenter ses idées en dessinant. En fin d'atelier, la composition graphique est mise au propre avec des couleurs et accompagnée par la légende des orientations proposées.

PJ : plan du secteur d'étude pour commencer à réfléchir et noter vos idées + les OAP (réflexions provisoires).



